

Communiqué CGT 86

Pour la libération de Louisa Hanoune

« Nous avons appris le placement sous mandat de dépôt et l’incarcération de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs d’Algérie, par le tribunal militaire de Blida, le 9 mai. Elle s’était rendue à une simple convocation d’un juge d’instruction pour être entendue comme témoin.

Nous ne comprenons pas cette arrestation arbitraire qui suscite une légitime émotion.

Louisa Hanoune est connue partout depuis des années pour ses prises de position et son combat intransigeant en défense de la démocratie, des libertés, des droits des femmes et toujours du côté des peuples et des opprimés.

Que l’on soit d’accord ou pas avec ses positions politiques, rien ne peut justifier sa mise en détention ».

Les syndicats CGT de la Vienne réunis en congrès les 26 et 27 septembre 2019 dénoncent cette arrestation arbitraire et exigent sa libération ainsi que le respect des aspirations démocratiques du peuple Algérien en lutte.

La crise sans précédent du capitalisme génère une répression des libertés fondamentales à l’exemple des printemps arabes, des violences contre, entre autre, les peuples Palestiniens, Cubains, Vénézuéliens....

Chauvigny, 26 septembre 2019